

Communiqué de presse
2 novembre 2023 à 15h30

TEMPÊTE CIARAN – LES FORETS DOMANIALES DE BRETAGNE, NORMANDIE, HAUTS-DE-FRANCE, YVELINES ET HAUTS-DE-SEINE SONT FERMEES AU PUBLIC.

Suite au passage de la tempête Ciaran, et pour des raisons de sécurité, l'accès aux forêts domaniales de Bretagne, Normandie, Hauts-de-France, Yvelines et Hauts-de-Seine est interdit par décision préfectorale et jusqu'à nouvel ordre.

Dans les forêts, les risques de chutes d'arbres et de branches sont réels et peuvent s'étendre encore quelques jours après les tempêtes. Après un coup de vent, tous les arbres ne tombent pas d'un seul coup. Ceux qui ont été fragilisés peuvent chuter par la suite, tout comme les branches cassées restées en suspension.

Dans les régions traversées par la tempête, des arrêtés préfectoraux ont été pris pour interdire au public et aux usagers l'accès aux forêts domaniales. L'ONF déconseille fortement d'aller se promener dans les autres forêts des régions et départements concernés d'ici la fin de ce week-end.

A partir du vendredi 3 novembre, un état des lieux sur le terrain sera réalisé afin d'évaluer précisément l'impact de cet épisode venteux.

Contacts presse Normandie / Hauts de France / Yvelines

Antoine Cheret
06 79 65 70 17
antoine.cheret@onf.fr

Contacts presse Pays de la Loire

Julie Habert
06 22 62 77 41
julie.habert@onf.fr

Contacts presse Bretagne

Marie Dubois
06 13 20 31 12
marie.dubois@onf.fr